

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-048

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2021, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-048 afin de permettre la construction d'un établissement scolaire (école secondaire) et l'aménagement d'un parc/terrain de jeu à l'angle des boulevards Albert-Hudon et Maurice-Duplessis sur les lots 6 458 755 et 6 422 824 du cadastre du Québec, soit le 12001 boulevard Albert-Hudon

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 23 septembre 2021